communauté urbaine
GRAND LYON MAGAZINE
N° 8 JUIN/JUILLET 04

JUIN DE L'ENVIRONNEMENT :
MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DOSSIER
L'EAU DANS
LE GRAND LYON

DÉVELOPPEMENT
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN MARCHE

www.grandlyon.com

ÉVÉNEMENT

EXPOSITION

DES BERGES POUR TOUT UN CHACUN !

À partir de fin juin, sur la péniche des Berges, une nouvelle exposition sur le projet d'aménagement Berges 2006 fera découvrir aux visiteurs comment s'approprier ce nouvel espace de loisirs et de vie au cœur de la cité. Séduction.

Végétation, vocation des différents espaces, pistes cyclables, éclairage, boîtes belvédère… Depuis février 2003, le contenu des quatre premières expositions consacrées au projet des Berges 2006 a tout naturellement cherché à relater par le menu les multiples réaménagements de cet espace en bordure du Rhône. Si le visage futur du site est aujourd'hui bien intégré par le public, il n'en demeure pas moins que sa vocation, ses usages et fonctions restent à mettre en images afin d'interpeller et de faire réfléchir les futurs utilisateurs du lieu.

Bas-ports végétalisés

L'objectif de la nouvelle exposition ne cherche rien moins qu'à séduire, ouvrir l'appétit des Grands Lyonnais quant aux différentes possibilités de vivre les berges, futur territoire de respiration et de loisirs en plein cœur de la cité. Cette nouvelle phase de communication interviendra dans un contexte estival riche d'animations diverses. Par exemple, « le quai des Guinguettes » s'annonce comme une belle occasion de dire adieu aux bas–ports dans leur version actuelle bétonnée. D'ici 2006, ils vont faire place à un site végétalisé prêt à accueillir de nouvelles animations qui restent évidemment à imaginer. La nouvelle exposition installée sur la péniche des Berges sera donc destinée à tous les utilisateurs potentiels, toutes générations et territoire confondus, agglomération ou riverains. Objectifs : comment s'approprier harmonieusement les lieux, se partager les espaces et les usages, trouver des réponses à différentes interrogations. L'ambition de cette exposition réside bel et bien à amener le visiteur à s'intéresser « au champ des possibles » et à se pencher sur l'usage que peut en faire autrui !

→Le saviez-vous ?

Le projet des berges a accueilli plus de 35 000 visiteurs en un an de concertation et de communication. Une dizaine d'ateliers de concertation a été organisée sur des sujets thématiques (éclairage public, usages des berges, modes doux…) et sur une présentation du site par séquences géographiques (prairie, bretillod, terrasses de la Guill'…). Ces ateliers ont permis une réelle évolution du projet avec une prise en considération des attentes et des inquiétudes des participants.

→**La péniche des Berges,** quai Augagneur, Lyon 3e (face à la préfecture). Du mercredi au samedi de 13h à 19h et le dimanche de 10h à 19h. Pour tout renseignement : 04 78 71 08 54.

DIALOGUE

→Pour toutes vos questions, suggestions, remarques ou réclamations éventuelles concernant *Grand Lyon Magazine*, une nouvelle adresse internet permet d'échanger et de dialoguer : **magazine@grandlyon.org**

TUNNEL

TRAFIC LIMITÉ SOUS LA CROIX-ROUSSE

Le tunnel de la Croix-Rousse, construit dans les années 50, ne répond pas aux critères de sécurité édictés depuis la catastrophe du Mont-Blanc.

Le Grand Lyon vient donc de voter une enveloppe de 4 millions d'euros pour une première série de travaux, qui sera réalisée au premier semestre 2005, période durant laquelle le tunnel sera inaccessible la nuit.

En attendant, depuis le 8 avril, le trafic est interdit à tous les poids lourds à l'exception des transports en commun. La signalétique a été renforcée afin de rappeler la limitation de vitesse à 50 km/h, contrôlée via des radars fixes ou mobiles.

GR MAG N° 8 LYON

ÉVÉNEMENT PAGE **2**
Une nouvelle exposition pour mieux comprendre le projet des berges du Rhône.

ACTUALITÉS PAGES **4** ET **5**
Le point sur le Plan Local d'Urbanisme et la participation des Grands Lyonnais.

DÉVELOPPEMENT PAGES **6** ET **7**
La nouvelle place Lazare Goujon et le futur quartier Lyon Confluence se dessinent petit à petit.

ENVIRONNEMENT PAGE **8**
Vivez la voiture autrement et de façon « écologique ».

DOSSIER : L'EAU POUR LA VIE
PAGES **9** À **15**
Le Grand Lyon s'engage sur le terrain du développement durable et investit massivement pour garantir une eau plus pure et plus sûre aux habitants.

ÉCONOMIE PAGES **16** ET **17**
Un salon pour se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise.

RAYONNEMENT PAGE **18**
Place, à partir du 12 septembre, à l'une des manifestations phares du Grand Lyon : la Biennale de la danse.

COMMUNES PAGES **19** À **21**
Saint-Genis-lès-Ollières, Champagne-au-Mont-D'or et Genay.

TRIBUNE PAGES **22** ET **23**
La parole aux groupes politiques du Grand Lyon.

AGENDA PAGE **24**
Le quai des guinguettes : 2e édition

« PENSONS ET AGISSONS, AUJOURD'HUI, POUR UN MONDE MEILLEUR DEMAIN ! »

Les villes sont incontestablement des lieux stratégiques pour le développement durable. Elles constituent un échelon pertinent car leur niveau de gouvernance est plus proche des populations. Le Grand Lyon est l'un de ces acteurs qui, selon une formule un peu galvaudée mais ô combien symbolique pour les années futures, « pense globalement et agit localement ».

Nous devons nous montrer solidaires face aux risques qui pèsent sur notre planète. La prise en compte de la notion de développement durable est impérative. Un monde meilleur, demain pour nos enfants, se construit aujourd'hui grâce aux gestes quotidiens et citoyens de chacun d'entre nous. Le Grand Lyon prend ses responsabilités en intégrant le respect de l'environnement dans toutes ses décisions. Mais c'est dans chaque maison, dans chaque appartement, dans chaque école que la bataille se gagnera. Sensibiliser a donc encore du sens. C'est pourquoi nous organisons en juin plusieurs manifestations sur le développement durable et l'utilité de la collecte sélective dans les foyers. Le dossier sur le thème de l'eau, publié dans ce numéro, apporte également des éclairages sur le travail accompli pour protéger cette ressource inestimable et parfois malmenée.

Nous évoquons également des exemples de coopérations décentralisées. Le Grand Lyon est en effet partenaire de pays défavorisés comme le Mali, le Bénin, l'Éthiopie, le Liban ou l'Afghanistan… Nous leur fournissons une aide logistique et technique pour les questions de voirie, de gestion des déchets ou d'assainissement des eaux. Nous partageons également avec eux la connaissance des gestes qui sauvent.

Gérard Collomb
Président de la Communauté urbaine de Lyon

GRANDLYON MAGAZINE
N° 8 JUIN/JUILLET 2004
Direction de la communication
20, rue du Lac - BP 3103 - 69399 LYON cedex 03
Tél. 04 78 63 46 19

Directeur de la publication **Jean-François Lanneluc**
Rédaction **Agence de Presse NF2**
Photos **Jacques Léone - Daniel Winteregg**
Jean-Jacques Guttin - Audrey Lenoir - Mario Renzi
Christine Chaudagne - Jocelyn Blanc
Maquette **Alexandre Lagneau** / Mise en page **Micro 5**
Couverture **AD Conseil**
Impression **Fot** / Distribution **Discom**
Tirage 600 000 exemplaires / Dépôt légal en cours

ACTUALITÉS

ENTREPRISES

Un Code des marchés publics simplifié

Le nouveau Code des marchés publics est entré en vigueur en janvier. Il entend simplifier les procédures et clarifier les règles pour les entreprises.

Critiqué et souvent mal compris, le Code des marchés publics dans sa version 2001 a été réformé par le gouvernement fin 2003 et vient d'entrer en vigueur. L'objectif est de rendre plus efficaces, plus simples et plus transparentes les procédures d'achat public et de les mettre en conformité avec les directives européennes.

Des seuils relevés

Ainsi, les candidatures incomplètes des entreprises répondant à un appel d'offres public ne seront plus automatiquement rejetées, la personne responsable du marché disposant d'un délai pour réclamer les pièces manquantes. De plus, les nouvelles technologies permettent désormais de répondre par voie électronique et d'éviter ainsi tous les problèmes d'envois postaux. Une disposition qui sera obligatoire au niveau européen à partir de 2006 et en France à compter du 1er janvier 2010 mais dés à présent applicable. Le nouveau texte précise également qu'une simple déclaration sur l'honneur de la régularité fiscale et sociale de l'entreprise est suffisante. Seule la société retenue doit fournir les attestations des organismes concernés. Pour les offres groupées, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières des membres du groupement est jugée de manière globale. Dans le cas où plusieurs lots sont attribués à un même titulaire, il est possible de signer avec celui-ci un seul marché au lieu de conclure un contrat par secteur comme précédemment.

Sur un plan technique, les seuils de déclenchement des procédures sont relevés. Ils s'établissent dorénavant à 150 000 € HT contre 90 000 € auparavant pour les établissements publics de l'État et à 230 000 € HT pour les collectivités territoriales en matière de fournitures de services (informatiques, comptables, d'audit, de publicité et de publication…). Pour tous les marchés liés aux travaux, la barre est fixée à 5,9 millions d'euros HT.

Autre changement, la publicité est un préalable à tous les marchés publics. À partir de 90 000 € HT, un avis doit obligatoirement paraître dans un journal d'annonces légales et dans un support de presse écrite spécialisé du secteur économique concerné. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ De nombreuses institutions, parmi lesquelles le Grand Lyon, ont choisi de diffuser, via leurs sites internet, leurs avis d'appels publics à la concurrence. La communauté urbaine souhaite ainsi élargir le cercle des candidats en facilitant l'accès à ses marchés. Petites ou grandes entreprises peuvent prendre connaissance en quelques clics des besoins du Grand Lyon en matière d'achats de fournitures, de travaux ou de services sur le site **www.grandlyon.com**, en rubrique Économie.

INITIATIVE

Le droit des femmes passera…

L'association lyonnaise « Femmes contre les intégrismes » a organisé du 6 au 15 mai l'accueil de la Caravane des droits des femmes dans plusieurs communes du Grand Lyon, notamment Oullins, Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Bron et plusieurs arrondissements lyonnais. À cette occasion, des tentes berbères ont été dressées sur les places centrales des villes à l'attention d'un large public de femmes issues de l'immigration ou de jeunes de tous horizons à des fins de sensibilisation. Au programme : informations sur les droits et la santé, débats, rencontres juridiques gratuites. L'idée est de lutter contre les intégrismes porteurs de discrimination sexiste et de militer pour que toutes les femmes fassent valoir leurs droits les plus élémentaires. Ces journées se sont achevées par un moment convivial autour d'une collation ou d'un spectacle. Le concert de Souad Massi en a été un des incontestables temps forts. Plusieurs débats sur l'égalité des droits, les relations filles-garçons, ont porté la réflexion à un niveau d'échanges riches et durables.

→ **Informations complémentaires**
au 06 98 38 44 74.

PLU DU GRAND LYON

De l'air, du vert et du bonheur…

Plus de huit mille personnes ont assisté, en fin d'année dernière, aux réunions publiques sur le Plan local d'urbanisme (PLU). Joli succès pour cet exemple unique de démocratie locale et des préoccupations clairement affichées : une meilleure accessibilité de l'agglomération, ainsi que la préservation des espaces naturels et du cadre de vie.

Lorsque les habitants du Grand Lyon s'expriment sur un sujet aussi complexe que le projet de Plan local d'urbanisme (PLU) – document fixant pour les années à venir les règles applicables en matière d'urbanisme – ils vont droit à l'essentiel. Les soixante-trois réunions publiques, organisées entre le 15 septembre et la mi-décembre dans les communes et les arrondissements lyonnais, ont en effet permis à quelque 8 000 personnes de débattre sur les grandes lignes de ce PLU.
Chaque réunion était orchestrée selon le même modèle : film présentant les axes envisagés, exposé du projet sur la commune ou l'arrondissement concerné à l'aide de cartes et de schémas, puis dialogue entre les habitants et les élus. Près de trois heures d'échanges et de débats particulièrement constructifs.
C'est ainsi que trois points sont apparus comme primordiaux pour les Grands Lyonnais et à prendre en compte dans le PLU. En premier lieu, une meilleure accessibilité de l'agglomération, synonyme également de réduction de la pollution et de l'insécurité routière. Les Lyonnais insistent aussi sur la protection des espaces naturels et comprennent que cette préservation entraîne une maîtrise de l'étalement urbain et donc un renforcement des quartiers existants. Enfin, ils raisonnent beaucoup sur fond de qualité de vie et de bien-être au quotidien. ‹

En savoir plus

→ Lisez le *Zoom n° 3*, disponible sur le point d'information PLU de votre mairie et au Grand Lyon. Il fait un compte-rendu des réunions publiques ayant eu lieu sur toute l'agglomération.
Toujours disponibles également :
- les *Zoom n° 1 et n° 2* qui expliquent en détail le diagnostic réalisé et les grandes orientations du PLU,
- les *Zoom* communaux et d'arrondissement qui décrivent tous les projets de PLU.

→ Consultez le site www.grandlyon.com sur l'actualité du PLU du Grand Lyon.

LE CALENDRIER DU PLU

→ **Juin 2004 :** vote du projet par les élus du Grand Lyon
→ **Automne 2004 :** phase d'enquête publique
→ **Avril 2005 :** approbation définitive.

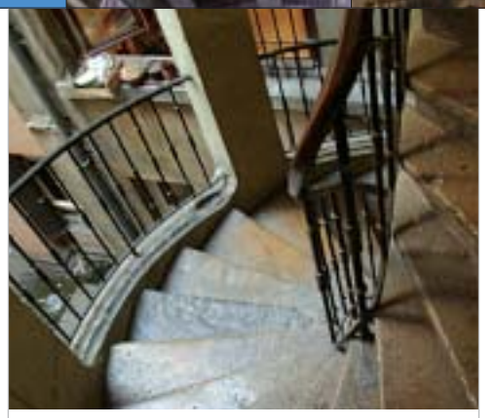

RÉHABILITATION

Logements tout neufs dans le 1er arrondissement

Traitement des espaces publics, revitalisation économique des rez-de-chaussée commerciaux ou mise en valeur du patrimoine architectural, le vaste processus de requalification du 1er arrondissement de Lyon intègre également une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). Ce dispositif, le sixième du genre depuis 1978, permet aux propriétaires privés de bénéficier de subventions et d'une assistance gratuite dans leur démarche afin de rénover leurs biens immobiliers sur un territoire donné, en l'occurrence le bas des pentes de la Croix-Rousse et l'axe sud des Terreaux, correspondant aux quartiers Griffon, Capucins, Royale, Opéra, Bourse et Chenavard.

Subventions conséquentes
L'objectif recherché d'une OPAH est de réduire l'inconfort et la vacance de certains logements au profit d'une offre destinée aux personnes défavorisées. Les subventions attribuées concernent tous types de logements, qu'ils soient occupés par les propriétaires, loués ou vacants, mais également les locaux d'activités dans la mesure où les travaux ciblent la valorisation d'éléments architecturaux situés dans les parties communes d'immeubles.
Quant au montant des subventions attribuées, il dépend des ressources du ménage. En substance, plus les revenus sont faibles, plus la subvention est importante : elle peut atteindre jusqu'à 85 % du montant hors taxe des travaux. Comment monter un dossier ? La SERL conseille et assiste gratuitement les propriétaires sur les plans technique, administratif et financier. Elle assure une permanence tous les mercredis matins au siège de la Mission des pentes de la Croix-Rousse. ‹

→ **En savoir plus :** Laurence Chatillon au 04 72 61 50 12.

DÉVELOPPEMENT

VILLEURBANNE

LA PLACE LAZARE-GOUJON EN CHANTIER

Lieu emblématique de Villeurbanne, au cœur du quartier des Gratte-Ciel, la place Lazare-Goujon, située entre l'hôtel de ville et le TNP, va bientôt changer de visage. Première étape, la construction d'un parking souterrain de 388 places, suivie en 2005 par le réaménagement complet de la place.

Jusqu'au 21 mai, les Villeurbannais ont pu découvrir dans le hall de l'hôtel de ville le projet d'aménagement de la place Lazare-Goujon imaginé par le cabinet paysagiste In-Situ. Ce haut lieu de la vie de la commune, situé en plein cœur du quartier des Gratte-Ciel, va être modernisé tout en préservant son atmosphère si particulière à la belle architecture des années trente classée par les Bâtiments de France. Une nécessité dictée par la construction, sous la partie ouest d'un parking souterrain de 388 places qui devra, à terme, réduire le stationnement des voitures en surface.

L'équipe d'In-Situ a dessiné un projet où le minéral et le végétal cohabitent. Au centre de la place, les deux bassins seront recréés et dotés de margelles offrant, grâce à un léger décaissement, la possibilité de s'asseoir près de l'eau. Ils pourront être vidés afin d'accueillir des manifestations. L'autre nouveauté réside dans la composition de leurs fonds. L'artiste Philippe Favier a imaginé, à partir de 4 000 éclats de verre coloré dans les tons bleus et or, un vaste « potager céleste », semis de constellations, d'étoiles et de météores. Les deux point d'eau seront également cernés, au nord et au sud, par des lignes de plantations d'arbres à fleurs, essentiellement de la famille de l'acacia, des albizzias et des cedrellas, parallèles et discontinues définissant ainsi des lieux plus intimes. Quant aux sols, ils adopteront un revêtement lumineux et clair constitué d'un mélange de béton sablé et de pierre calcaire.

Un chantier ambitieux et séduisant, estimé à 4 millions d'euros, et dont la livraison est prévue pour septembre 2006. ‹

COOPÉRATION

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN MARCHE

Formation au traitement des déchets à Ouagadougou, échanges avec l'Office des eaux de Beyrouth, livraison de matériel à Bamako… sont quelques-unes des actions menées par le Grand Lyon dans le cadre de conventions de coopération décentralisée. Une aide logistique et technique est apportée afin d'accompagner le développement de ces agglomérations défavorisées.

Depuis 1998, le Grand Lyon s'est engagé dans une politique de « coopération décentralisée » en partageant son savoir-faire avec des villes en voie de développement sur des questions de voirie, de gestion des déchets ou d'assainissement des eaux. Des interventions se concrétisant encore plus fortement ces dernières années avec leur inscription au plan de mandat 2001-2007.

Ainsi, de nombreuses conventions ont été menées avec des villes francophones situées dans des pays comme la Moldavie, le Mali, le Burkina Faso ou l'Inde afin d'accompagner l'envoi de matériel et d'organiser des formations ou des transferts d'expertise.

Concrètement, le Grand Lyon envoie, une fois par an, un conteneur dans les différentes villes, chargé de matériel qui n'est plus utilisé mais en bon état et constitué de mobilier de bureau, d'outillage, de feux tricolores et de bennes à ordure. Les agents suivent sur place une formation dispensée par le Grand Lyon pour le fonctionnement, l'entretien et les réparations nécessaires à la bonne utilité des machines. De plus, des experts lyonnais se rendent à l'étranger pour analyser la situation locale et proposer des méthodes d'organisation. C'est notamment le cas à Ouagadougou au Burkina Faso où, suite à des recommandations, un service municipal de la propreté a vu le jour, ainsi qu'un centre d'enfouissement contrôlé. En parallèle, mille femmes ont été recrutées afin de balayer deux fois par semaine les rues de la cité.

À travers toutes ces initiatives, le Grand Lyon souhaite inspirer d'autres collectivités. La multiplication de tels partenariats permettrait de développer l'entraide, la fraternité, le partage entre les pays développés et les pays en voie de développement. ‹

LYON CONFLUENCE

LA PLACE NAUTIQUE PRÊTE POUR LE GRAND SAUT

Le nouveau quartier Lyon Confluence, à la pointe sud de Lyon, continue à se préciser petit à petit. L'architecte a été désigné pour l'aménagement de la future place nautique installée en bord de Saône. Présentation.

Après des mois d'études et de concertation, la première phase du projet Lyon Confluence vient de prendre un tournant décisif avec la sélection du projet d'aménagement de la place nautique, située en bordure de la Saône juste avant le confluent. Dans le prolongement des grands espaces publics phares de la Presqu'île, tels que les Terreaux et Bellecour, ce nouvel endroit se dessine comme le centre névralgique de la pointe lyonnaise. Confiée à Georges Descombes et au cabinet genevois ADR Architectes, qui ont séduit le jury du concours par la simplicité, la sobriété et les ambitions modernes de leur projet, la réalisation de cet espace sera mise en chantier dès mars 2005 pour une livraison en 2007.

Lieu emblématique de la Confluence, la place nautique présentera de multiples facettes et s'articulera autour d'une darse de deux hectares. Le nouveau plan d'eau sera tout sauf un port de plaisance et encore moins une marina. Il comportera, certes, une halte fluviale pour une trentaine de bateaux de passage mais se veut surtout un site dédié à l'animation avec des embarcations spécifiques le long du quai sud. Le bassin pourra accueillir des scènes flottantes où des spectacles pourront être organisés. Par ailleurs, le bassin sera enjambé par plusieurs passerelles et sera accessible depuis le cours Charlemagne par des grandes marches en gradin.

Les quais de cette darse pourront accueillir, sur des gradins en pierre, spectateurs, flâneurs et promeneurs. Ces derniers ne seront qu'à quelques mètres du pôle de loisirs de 60 000 m² où cinémas, commerces à thème, restaurants et activités de détente (bowling, roller, fitness, balnéothérapie, escalade et sports virtuels) prendront place à partir du dernier trimestre 2007. Enfin, l'habitat est également prévu avec la construction d'immeubles de ville d'une capacité de 700 logements au nord de la place nautique. **Rappelons que le projet Lyon Confluence est exposé au Centre d'information 28, rue Casimir-Périer, le mercredi et jeudi de 14h à 19h, et sur www.lyon-confluence.fr.** ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Autre chantier d'importance dans le cadre de la Confluence, la place des Archives, située aux abords de la gare de Perrache côté sud, sera dans les mois à venir le théâtre de nombreuses réalisations. Jusqu'au 30 juin prochain, le projet d'aménagement retenu en février est présenté aux Lyonnais sur un espace d'exposition en plein air. L'enjeu de cette future place consiste à concilier les fonctions de parvis de la gare, de pôle de quartier et de lieu d'échanges intermodal (piétons, tramway, taxi, train…) tout en anticipant les transformations futures, comme la restructuration de la gare de Perrache ou la délocalisation du centre de détention de Saint-Paul et Saint-Jospeh. L'exposition permet aux habitants de se forger une opinion sur le projet retenu et de proposer d'éventuelles adaptations.

→ **Exposition place des Archives,** 2, cours Charlemagne face à la gare de Perrache. Accès libre, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

ENVIRONNEMENT

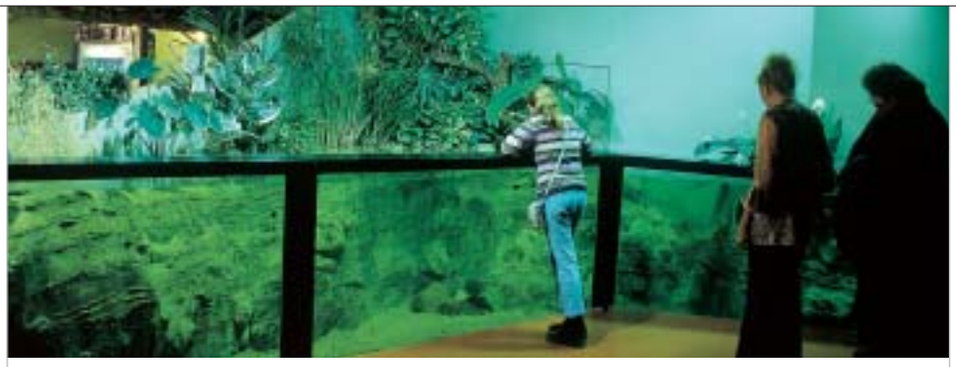

AQUARIUM DU GRAND LYON

LE MONDE DU SILENCE

Requins, pieuvres, murènes, esturgeons et autres raies sont visibles dans l'agglomération. C'est en effet dans les fonds marins de l'Aquarium du Grand Lyon que plus de cinq mille poissons, représentants cinq cents espèces différentes, ont élu domicile.

L'agglomération lyonnaise héberge sur son territoire une grande variété d'animaux. La plupart d'entre eux sont visibles au parc de la Tête-d'Or. Mais depuis peu, cette ménagerie s'est étoffée avec l'ouverture de l'Aquarium du Grand Lyon. La découverte de cette faune aquatique se fait suivant une balade à travers les fleuves et les océans : les poissons d'eaux douces et tempérées, comme le silure et le brochet, les poissons de l'hémisphère sud, dont les redoutables piranhas, les poissons de la mer Rouge et des océans Indien et Pacifique (poissons-papillons, mérous et autres rascasses), ou encore les terrifiants requins.

Des ateliers éducatifs

Tout au long de ce voyage, on se familiarise avec cette faune et découvre des informations relatives à leur mode de vie, leur alimentation et leur reproduction. Une initiative qui trouve un écho favorable auprès de la population avec plus de 400 000 visiteurs en 2003 et de nombreuses écoles.

À cet effet, des ateliers sont déclinés par niveau scolaire. Les petits de la maternelle et du CP découvrent, aux côtés d'un animateur scientifique, la faune et flore de l'aquarium à travers les cinq sens. Les CM1 et CM2 mènent des expériences pour comprendre le comportement animal. Les collégiens de 6e et 5e font une visite en adéquation avec leur programme de sciences de la vie et de la terre. Enfin, un parcours original est proposé aux autres élèves avec la découverte des coulisses, notamment la rencontre de l'équipe aquariologique et la participation à des nourrissages. ‹

→ **Aquarium du Grand Lyon,** 6, place du Général-Leclerc, 69350 La Mulatière. Tél. : 04 72 66 65 66. www.aquariumlyon.fr ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Un silure de 2,27 mètres dans le Rhône

L'Aquarium possède un silure de 25 ans mesurant 2,27 mètres, péché dans le Rhône. Une taille exceptionnelle pour cette espèce dans nos latitudes et un poids de 80 kilos tout aussi impressionnant. Pour restaurer un tel ogre, il lui faut des proies consistantes tels des gros poissons (tanche et gardon), des batraciens, des oiseaux d'eau et parfois aussi des rongeurs.

TRANSPORTS

LA VOITURE AUTREMENT !

Circuler en ville, en voiture, sans avoir à en subir les contraintes de stationnement et d'entretien est dorénavant chose possible grâce à l'association « La voiture autrement », qui loue des véhicules à l'heure.

Pour tous les conducteurs n'ayant besoin d'une voiture en ville qu'occasionnellement, l'association « **La voiture autrement** » propose des véhicules à la location. Après avoir souscrit un abonnement à l'année de 12 €, l'adhérent peut réserver lorsque bon lui semble, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, une Twingo ou un Kangoo par téléphone (**0810 107 665**) ou par internet (**http://lavoitureautrement.free.fr**).

Une fois les formalités effectuées, direction le parking des Terreaux ou celui de République afin de récupérer les clés et le véhicule. Au retour, l'automobiliste dépose la voiture au même endroit. Une facture est alors établie prenant en compte trois paramètres : le coût de la réservation (2 €), le tarif horaire (1 € la demi-heure) et les kilomètres parcourus (0,28 € les premiers 100 kilomètres).

Le prix total se révèle beaucoup moins onéreux qu'une voiture personnelle ou une location traditionnelle, le carburant, le stationnement, l'assurance et l'entretien étant compris dans le prix.

Outre des avantages économiques indéniables, cette formule, qui a aussi séduit les villes de Marseille, Strasbourg et Paris, présente des atouts environnementaux. Pour une voiture de l'association mise en circulation, c'est six véhicules de particuliers en moins sur les routes. Le système est donc complémentaire des transports en commun et contribue ainsi à la lutte contre la pollution atmosphérique. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Une voiture coûte en moyenne **6 000 € par an** et par habitant.

→ On compte **1,07 voiture par foyer** du Grand Lyon.

DOSSIER

L'EAU POUR LA VIE

Dans moins de cinquante ans, entre deux et sept milliards de personnes souffriront au quotidien d'une pénurie en eau. Encore récemment considérée comme une matière première inépuisable, celle-ci promet de devenir une ressource rare. De même, 20 % des hommes consomment aujourd'hui plus de 80 % des ressources de la terre. Si les pays du Sud adoptaient notre « modèle » économique, les richesses de la seule planète ne suffiraient pas.

« *Il y a donc urgence à réagir,* comme le souligne Mireille Elmalan, vice-présidente du Grand Lyon chargée de l'eau et de l'assainissement, *car les équilibres écologiques sont le socle de tout développement.* »

Le Grand Lyon s'est engagé avec détermination sur le terrain du développement durable, une notion certes encore abstraite, mais qui concerne le quotidien de chacun d'entre nous.
Plus particulièrement centré sur la question de l'eau, ce dossier présente les actions décidées pour garantir une eau plus pure et plus sûre.
Il invite également à la réflexion et à l'action grâce à l'annonce d'un mois de juin « 100 % environnement » durant lequel se succèderont la Fête de l'eau, les Rencontres du développement durable et les Recyclades.

PAGE 10
Fête de l'eau

PAGE 11
Les Rencontres du développement durable
Recyclades

PAGES 12 ET 13
Mieux gérer les eaux pluviales
Les vertus du dialogue

PAGES 14 ET 15
L'eau potable dans le Grand Lyon
L'assainissement : un enjeu majeur

DOSSIER

JUIN DE L'ENVIRONNEMENT : MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FÊTE DE L'EAU

Grâce à un voyage à la fois initiatique et ludique en trois points du territoire, la première Fête de l'eau appelle à une prise de conscience sur la nécessité de protéger ce bien précieux. Deux événements parallèles - Les Recyclades et les Rencontres du développement durable - font de juin le mois de l'environnement dans le Grand Lyon.

Lyon, la ville aux deux fleuves, aux guinguettes animées une fois l'été revenu, aux rives en devenir, au patrimoine fluvial inestimable. Lyon, ville de ponts et de passerelles, célèbre l'eau, les 5 et 6 juin. Un hommage sous la forme de parcours à la fois initiatiques, ludiques et festifs. Trois sites emblématiques ont été retenus pour cette Fête de l'eau : le parc de Miribel-Jonage, la place Antonin-Poncet et la halte fluviale de Neuville-sur-Saône. L'idée est de sensibiliser les habitants du Grand Lyon à la richesse de leur ressource en eau et à la nécessité de la préserver via de multiples animations, spectacles, expositions et jeux aquatiques. Chaque lieu répondra à une problématique bien particulière.

Parti pris d'information et appel au respect

L'histoire des ponts, aqueducs, fontaines et autres passerelles sera dévoilée, place Antonin-Poncet. La place de l'eau dans la cité sera abordée grâce à la lecture publique de textes par des comédiens.

Toutes les questions relatives à la gestion de l'eau, à sa collecte ou à son assainissement trouveront leurs réponses à Miribel-Jonage. Les enfants pourront comprendre, tout en s'amusant, d'où vient l'eau, de quelle façon elle arrive au robinet et pourquoi elle s'avère si précieuse. Enfin, les loisirs nautiques investiront Neuville (pêche, sports d'eau, jeux aquatiques...) avec, là encore, un parti pris d'information et d'appel au respect.

Deux jours de découverte, de détente et de dialogue autour de l'un des plus grands joyaux de la planète mais aussi, peut-être, l'un des plus menacés. ‹

→ **Renseignements :** www.grandlyon.com et 04 26 99 39 90.

JUIN DE L'ENVIRONNEMENT : MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RENCONTRES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Parallèlement aux Recylades, le Grand Lyon installe sur le parvis de la gare de la Part-Dieu un village consacré au développement durable et à l'explication de cette notion encore abstraite mais fondamentale pour la sauvegarde de la planète.

Gestion des déchets, commerce équitable, coopération décentralisée et assainissement de l'eau sont autant d'actions menées par le Grand Lyon dans le cadre du développement durable. Des initiatives qui seront expliquées à tous les habitants de l'agglomération au sein d'un village créé sur ce thème sur le parvis de la gare de la Part-Dieu du 21 au 27 juin prochain. Expositions, affichages et conférences vont rythmer cette semaine de sensibilisation et d'information.

Vers un épuisement des ressources naturelles

Aujourd'hui, 20 % des hommes consomment plus de 80 % des ressources de la terre. Si les pays du Sud adoptaient le modèle de développement qui domine dans les pays industrialisés depuis cinquante ans, les richesses de la seule planète ne suffiraient pas. Ce mode conduirait inexorablement à un épuisement des ressources naturelles, une destruction irréversible de l'environnement et de graves conflits entre les peuples. Le développement durable propose donc une autre organisation, qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. Elle se fonde sur des modes de production et de consommation pouvant être perpétués sans dégrader l'environnement humain ou naturel et permettant à tous de satisfaire les besoins fondamentaux : se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, travailler, vivre dans un environnement sain…

Le développement durable appelle un changement des comportements de chacun (simple citoyen, entreprises, collectivités territoriales, gouvernements, institutions internationales…), une plus grande solidarité entre les générations et les peuples, ainsi qu'une gestion plus réfléchie, plus équitable de la planète et de ses ressources naturelles. ‹

→ **Renseignements :** www.grandlyon.com et 04 26 99 39 90.

JUIN DE L'ENVIRONNEMENT : MOIS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RECYCLADES

Mieux trier ses déchets, c'est garantir l'avenir de la planète. Dans le cadre des Recyclades, le Grand Lyon organise du 21 au 27 juin une exposition destinée à poser clairement le problème des déchets et de leur devenir.

Dans le cadre de l'opération nationale Les Recyclades organisée par Éco-Emballages dans toute la France, le Grand Lyon organise du 21 au 27 juin une exposition sur le thème des déchets, place Charles-Béraudier, devant la gare de Lyon Part-Dieu. L'objectif de cette manifestation est de poser clairement le problème des déchets et de leur devenir.

1,2 kg de déchets produit par jour et par habitant

Aujourd'hui, près de 550 000 tonnes de déchets ménagers sont produites chaque année dans l'agglomération, huit fois le volume la tour de la Part-Dieu. Face à une telle production, qui augmente d'environ 2 % par an, il est apparu indispensable d'imaginer de nouvelles solutions sans lesquelles le sous-sol deviendra une gigantesque poubelle, les ressources naturelles s'épuiseront et les coûts de traitement des ordures ménagères par les méthodes classiques seront de plus en plus lourds. Le recyclage des déchets, et par conséquent la collecte sélective, s'avèrent ainsi de plus en plus incontournables. Les avantages induits sont nombreux : économies d'énergie, préservation des ressources naturelles et de l'environnement. À ce titre, plus de 30 % de la production française d'objets manufacturés est réalisée à partir de matériaux recyclés. Il est donc primordial de faire l'effort de trier ces déchets de la manière la plus fiable possible. ‹

→ **Renseignements :** www.grandlyon.com et 04 26 99 39 90.

DÉCHETS COLLECTÉS EN 2003

- **360 000 tonnes d'ordures ménagères collectées (bac gris)**
- **49 000 tonnes d'ordures collectées par la collecte sélective (bac vert)**
- **18 000 tonnes de verre recyclées**
- **92 000 tonnes de déchets apportées en déchetterie**
- **22 000 tonnes de déchets verts**

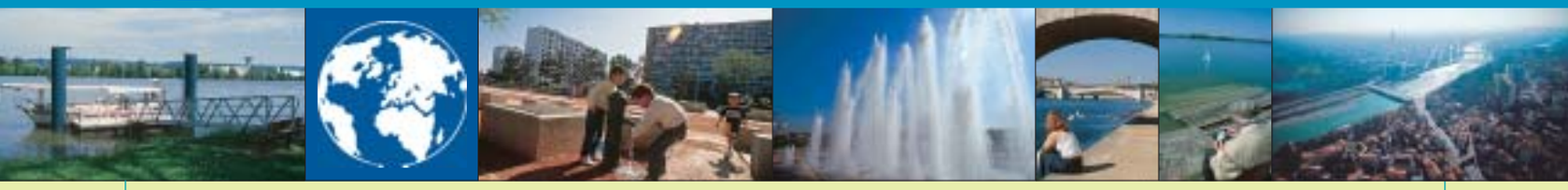

DOSSIER

EAUX PLUVIALES

ATTENTION, MENACES DE DÉBORDEMENT !

Lorsqu'il pleut beaucoup, il arrive que les égouts débordent. Gérer plus efficacement l'arrivée massive, l'écoulement et le traitement des eaux de pluie est aujourd'hui un impératif pour le Grand Lyon. Il faut être inventif et rapide. Exemple probant en la matière, celui du parc technologique de la Porte-des-Alpes.

Porte-des-Alpes : lac de rétention des eaux de pluie.

Autre grand cheval de bataille aujourd'hui pour le Grand Lyon : parvenir à mieux gérer l'arrivée, l'écoulement et le traitement des eaux pluviales. Les villes et les quartiers ne doivent plus s'auto-inonder en cas de précipitations massives car les risques de pollution induits sur les milieux naturels sont très forts et les populations menacées dans leur vie quotidienne. Plus les zones bitumées sont nombreuses, moins la nature est en mesure d'absorber les trop-pleins. Il faut donc agir et vite !

Le Grand Lyon milite pour la mise en place de réseaux séparatifs (un circuit pour les eaux usées et un autre, indépendant, pour les eaux de pluie) et pour la multiplication des techniques et des aménagements favorisant un rejet direct et sécurisé au sol. L'état des connaissances permet de tendre vers un tel objectif - chaussées réservoirs, enrobés drainants, bassins de rétention… - mais celui-ci passe aussi par une prise de conscience collective, y compris dans les grands programmes d'aménagements urbains.

Exemple probant en la matière, celui du parc technologique de la Porte-des-Alpes, dont la construction a démarré dans les années quatre-vingt-dix et qui regroupe aujourd'hui une trentaine d'entreprises de renom sur la commune de Saint-Priest. Particularité de cet aménagement, son parti pris environnemental. Le Grand Lyon a mis en œuvre une solution technique particulière consistant à « écrêter » les crues dues aux fortes pluies en stockant les eaux dans des bassins traités comme des lacs d'agrément pour les écouler ensuite progressivement, et après traitement, dans la nappe phréatique. Une première dans la Communauté urbaine à une telle échelle, matérialisée pour le public sous la forme de quatre hectares de plans d'eau au total. Des experts étrangers viennent de tous les pays pour découvrir ce système innovant et appelé à se développer. ‹

LYON, PÔLE D'EXCELLENCE MONDIAL

Novatech, colloque scientifique et technique international reconnu comme la plus grande conférence mondiale dans le domaine de la gestion des eaux urbaines par temps de pluie, se tiendra au palais des Congrès de Lyon du 7 au 10 juin.

Devenue l'un des enjeux majeurs du XXIe siècle, l'eau nécessite que les techniques classiques, parfois anciennes, assurant sa production et sa gestion soient remises en cause. La recherche de solutions respectant mieux l'environnement et tenant compte de l'évolution des villes sera donc au cœur des débats. Les plus grands spécialistes mondiaux du sujet signeront également une charte reconnaissant l'agglomération comme un pôle d'excellence dans le domaine des eaux pluviales. De nombreux laboratoires lyonnais, regroupés au sein de l'Observatoire de terrain en hydrologie urbaine (Othu), sont aujourd'hui des références en la matière.

→**Renseignements :** www.novatech.graie.org.

Porte-des-Alpes.

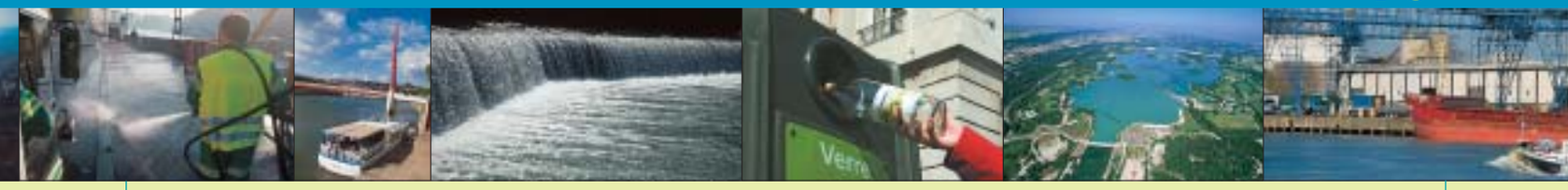

CONCERTATION

LES VERTUS DU DIALOGUE

L'eau fait débat au sein de la commission consultative créée par le Grand Lyon à l'attention des consommateurs et des associations d'usagers.

Créée fin 2002 à l'initiative du Grand Lyon, une commission consultative permet aujourd'hui aux usagers de s'exprimer sur le mode de gestion de l'eau dans l'agglomération. Une soixantaine de représentants d'associations rencontrent par ce biais, au moins une fois par trimestre, les élus et les techniciens de l'eau du Grand Lyon. Un groupe de travail a été constitué afin d'aborder toutes les questions relatives à l'eau potable et à l'assainissement : ses contraintes de production, la tarification, les risques de pollution, les grandes échéances, les projets en cours… Un lieu d'échanges, d'écoute et de dialogue où chacun peut exprimer les difficultés rencontrées au quotidien et ses souhaits d'amélioration. ‹

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Les mairies affichent en permanence les résultats de **l'analyse de l'eau** du robinet : dureté, pH, turbidité, nitrates, bicarbonates, calcium, magnésium…

→ Un programme de remplacement des branchements en plomb (sur la partie publique de la desserte des habitations) est mené par le Grand Lyon depuis 1998 : **45 000 branchements** sont à reprendre à raison de 4 000 par an.

→ Un dispositif d'astreinte est en place permettant d'assurer la continuité du service, **24 heures sur 24** et **7 jours sur 7.**

QUELQUES GESTES POUR SAUVER L'EAU

Gare aux consommations abusives !

→ Prenez une douche plutôt qu'un bain.

→ Ne laissez pas couler l'eau inutilement durant la toilette.

→ Utilisez des appareils ménagers économes en eau.

→ Attention aux fuites : un robinet qui goutte pendant une journée peut gaspiller 300 litres d'eau et une chasse d'eau, jusqu'à 500 litres.

→ Choisissez un robinet mitigeur thermostatique permettant de trouver instantanément la température idéale de l'eau.

→ Arrosez les jardins, le soir, car l'eau s'évapore moins.

Évitons de polluer !

→ Ne versez pas d'huile ou de produits chimiques dans les éviers ou les égouts. Apportez-les en déchetterie ou dans les points de collecte mobile de l'agglomération.

→ Pour la propreté des maisons, préférez les détergents « verts » et respectez les doses conseillées (1 dose suffit).

→ Choisissez de nettoyer votre voiture dans les stations de lavage car celles-ci sont équipées d'un système de traitement des eaux usées.

→ Faites régulièrement contrôler l'installation de votre fosse septique.

ROBINET

L'EAU DU GRAND LYON : À BOIRE EN TOUTES CIRCONSTANCES

Responsable de l'alimentation de la population en eau potable et de la préservation de cette ressource précieuse, le Grand Lyon a consacré 15,5 millions d'euros en 2003 aux investissements sur les réseaux.

Tout droit venue des Alpes par le Rhône, l'eau que l'on consomme au robinet dans le Grand Lyon est considérée comme l'une des meilleures de France. Très pure, elle n'a besoin d'aucun traitement chimique. Un ajout de chlore est simplement opéré pour garantir sa qualité pendant son voyage le long des 3 600 kilomètres de réseaux du Grand Lyon. Un pédiatre sur deux dans l'agglomération recommande d'ailleurs aux mamans de donner cette eau à leurs bébés.

Le Grand Lyon investit au quotidien

L'eau du Grand Lyon provient essentiellement du champ captant de Crépieux-Charmy. Enserrée dans les bras du Rhône, cette vaste zone de 350 hectares constitue un espace naturel exceptionnel. Le captage compte 82 puits et 32 forages exploitant la nappe des alluvions récentes du Rhône. Douées d'un excellent pouvoir filtrant, ces alluvions épurent naturellement l'eau qui s'infiltre à partir du fleuve. 500 000 m³ d'eau peuvent ainsi être puisés chaque jour, alors que les besoins quotidiens des habitants de l'agglomération s'élèvent à 300 000 m³.

Cet espace est très sécurisé et protégé de toute autre activité. En cas de problème, c'est l'usine de secours de La Pape qui pompe et traite l'eau du lac de Miribel-Jonage, tandis que la part des neuf captages secondaires situés en divers points de l'agglomération est augmentée. En outre, les risques encourus pour la qualité de l'eau étant essentiellement dus à la pollution du Rhône par le sol ou les pluies, le Grand Lyon a investi dans une barrière hydraulique très sophistiquée pour protéger la nappe. Des stations d'alerte, reliées à des logiciels très puissants, sonnent le clairon en cas de contamination. Des solutions sont recherchées en parallèle pour augmenter les capacités de production des captages périphériques et découvrir des ressources complémentaires. ‹

DEUX FERMIERS DÉLÉGUÉS : LA SDEI ET LA CGE

Le Grand Lyon a confié la production et la distribution de l'eau potable à deux sociétés, la Société de Distributions d'Eau Intercommunales et la Compagnie Générale des Eaux, et contrôle que ces entreprises respectent leurs obligations contractuelles. Les champs captants, les usines de pompage, les réservoirs, les châteaux d'eau et les canalisations appartiennent au Grand Lyon mais les gestions de la production et de la distribution de l'eau potable ont été déléguées. Les contrats signés jusqu'en 2016 avec ces fermiers déterminent le prix de vente de l'eau et sa révision en fonction de l'inflation. La SDEI et la CGE assurent le fonctionnement, l'entretien, certains renouvellements sur les infrastructures liées à l'eau potable et la facturation de l'eau potable et de l'assainissement. Chaque année, ils paient à la Communauté urbaine une redevance destinée aux investissements sur le réseau d'eau potable, ainsi financés sans recours à l'emprunt.

LE PRIX DE L'EAU

Au 1er janvier 2004, 1 mètre cube d'eau potable produit, distribué et épuré coûte 2,82 € au consommateur, soit 35 fois moins que l'eau en bouteille la meilleur marché.

Ce prix inclut :

- La redevance d'abonnement (perçue par les fermiers).
- Le prix au m³ consommé (également perçu par les fermiers).
- La redevance destinée à l'assainissement (perçue par le Grand Lyon).
- Les redevances pour prélèvements et pollution de l'Agence de l'eau (destinées à l'amélioration de la qualité des rivières et à la protection des ressources en eau).
- Les prélèvements FNDAE (*).
- Les redevances des Voies navigables de France.

(*) Fonds national pour le développement des adductions d'eau en zone rurale.

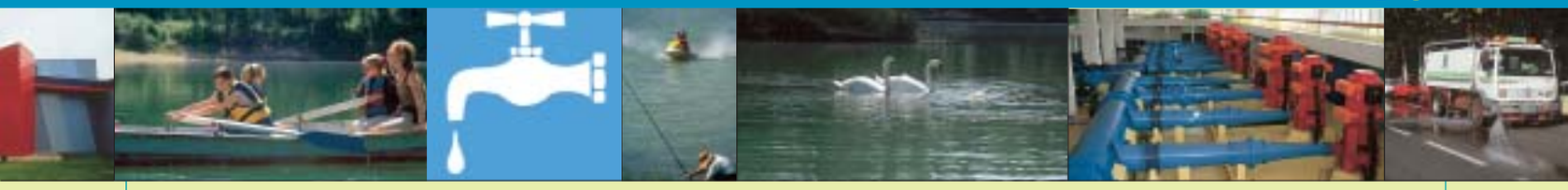

ASSAINISSEMENT

L'ENJEU MAJEUR DES DIX ANNÉES À VENIR

Pour améliorer ses réseaux d'assainissement et le fonctionnement de ses stations d'épuration, le Grand Lyon investira massivement ces prochaines années.

Chaque jour, un habitant du Grand Lyon rejette en moyenne 200 litres d'eau, dite usée car contenant des matières en suspension et des matières organiques, dans les égouts. Cette eau est acheminée par le réseau d'assainissement (long de 2 700 kilomètres) vers les huit stations d'épuration gérées par la Communauté urbaine. Un « lavage » est alors réalisé grâce à des procédés physiques ou biologiques pour que l'eau regagne le fleuve sans risque. La pollution éliminée est concentrée sous forme de « boues », qui sont ensuite incinérées. Les cendres obtenues sont parfois réutilisées - comme à la station de Pierre-Bénite - pour la fabrication de béton. C'est la direction de l'Eau du Grand Lyon qui gère l'ensemble de ces opérations. Le 29 avril dernier a été signé avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse - aides financières à l'appui - le contrat d'agglomération fixant pour les quatre ans à venir les grandes actions à réaliser par la Communauté urbaine en matière d'assainissement. Au programme notamment : la lutte contre les pollutions toxiques, la poursuite de la modernisation des stations d'épuration, ainsi que la conduite d'importants travaux sur les réseaux d'assainissement. ‹

PIERRE-BÉNITE, STATION DU 3E MILLÉNAIRE

La modernisation de la station d'épuration à Pierre-Bénite a commencé en 2002 et s'achèvera à l'été 2006. Un investissement total de 140 millions d'euros destiné à répondre à un cahier des charges européen drastique sur ce type d'équipement (moins de produits chimiques lors des différentes opérations) et à intégrer les nouvelles technologies environnementales afin de supprimer les bruits, les odeurs et de traiter les rejets dans l'atmosphère issus de l'incinération des boues.
Installé aujourd'hui sur dix-sept hectares, le nouvel équipement comprend une réserve foncière pour les évolutions futures. Il permet le traitement et le recyclage de sous-produits comme les matières de vidange et les sables de curage des égouts.
À terme, les huit stations du Grand Lyon seront remises à niveau. Une nouvelle station, prévue pour 2009, sera construite sur le site de la Feyssine à Villeurbanne. Des possibilités de visites d'installation seront offertes au public d'ici fin 2004.

→ **Direction de l'Eau,** tél : 04 78 95 89 00.

COMMENT FONCTIONNE LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT ?

Le réseau d'assainissement est essentiellement un réseau unitaire dans lequel les eaux usées et les eaux de ruissellement sont évacuées dans la même conduite. Des collecteurs et émissaires (grandes conduites) permettent d'absorber les grosses quantités d'eau dues aux orages.
Quand les eaux de pluie sont traitées séparément, des bassins de rétention stockent temporairement les volumes d'eaux pluviales importants afin d'éviter les inondations. Ces eaux sont, soit infiltrées dans le sous-sol après traitement, soit dirigées vers les stations d'épuration après la pointe de l'orage.
Un logiciel informatique GE.SI.C.A. (Gestion simulation et conception de l'assainissement) permet de suivre en temps réel l'état de santé des égouts et d'intervenir en cas d'incident.

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le Grand Lyon en partenariat avec l'Agence de l'Eau et le Spiral (représentant le monde industriel) entend réduire de moitié, d'ici à 2006, la quantité de **déchets toxiques rejetés** dans le Rhône. L'idée est d'inciter les artisans, les commerçants et les industriels à limiter leurs rejets de produits à risques dans les eaux. Un millier de conventions seront signées dans les deux ans.

→ Dès le 1er janvier 2006, un **nouveau service public Spanc** (Service public d'assainissement non collectif) renseignera, aidera et contrôlera les particuliers disposant d'un système d'assainissement non collectif (fosses septiques) et veillera à ce que les nouvelles installations soient conformes à des normes de plus en plus exigeantes et respectueuses de l'environnement.

L'ASSAINISSEMENT DU GRAND LYON EN CHIFFRES

- 450 personnes, dont 230 égoutiers
- 2 700 kilomètres d'égouts (la distance entre Lyon et Istanbul)
- 8 stations d'épuration
- 140 millions de m³ d'eaux usées traités par jour
- 20 000 tonnes de boues produites par l'épuration incinérées par an
- 70 stations de relèvement des eaux usées et des eaux pluviales
- 22 bassins de rétention des eaux d'orage
- 300 déversoirs d'orage
- Redevance d'assainissement perçue par la Communauté urbaine : 0,68 € HT/m³ (au 1er janvier 2004). Elle permet de financer les investissements réalisés chaque année. En 2003, le Grand Lyon a consacré 69 M€ HT à l'amélioration et à l'extension des installations et réseaux nécessaires à la collecte et au traitement des eaux usées.

ÉCONOMIE

SCIENCES DE LA VIE

JEUNES POUSSES SUR BIOPARC LYON

Projet d'envergure internationale dans le domaine des sciences de la vie, Bioparc Lyon s'anime avec l'arrivée des premières entreprises de biotechnologies dans la pépinière.
Objectif : favoriser les collaborations scientifiques et l'implantation d'entreprises de recherche et de développement dans les domaines de la santé.

Ce printemps, Bioparc Lyon bourgeonne avec l'arrivée des sept premières entreprises dans la pépinière, ce qui donne le coup d'envoi de cette plate-forme dédiée aux biotechnologies.

LE BIOPARC EN CHIFFRES

- 3,3 hectares de terrain
- 35 000 à 40 000 m² de programmes immobiliers développables réservés aux entreprises de santé :
- **Laënnec, pépinière d'entreprises (2 100 m²)**
- **Bâtiments d'entreprises (jusqu'à 24 000 m²)**
- **Halles techniques de recherche (jusqu'à 10 000 m²)**
- **Pôle accueil-services (2 500 m²)**
- **Résidence hôtelière (4 500 m²).**

Située avenue Rockefeller, dans le huitième arrondissement de Lyon, au cœur de l'une des plus fortes concentrations hospitalo-universitaires et d'industries de santé en Europe, la première tranche de ce projet d'envergure prend place dans l'ancienne caserne de la Buire entièrement réaménagée. Elle abritera à terme une dizaine de start-ups à forte valeur ajoutée liées à la recherche pharmaceutique, la biologie moléculaire et à l'imagerie médicale… L'objectif est de stimuler les échanges entre les différents acteurs et de progresser plus rapidement dans leurs travaux.
Le site est également le siège du Cancéropôle Lyon Rhône-Alpes, dont le rôle est de structurer la recherche nationale, voire internationale, et de dynamiser l'industrie de la santé afin d'améliorer la lutte contre le cancer. Au programme : la prévention, des travaux sur les facteurs génétiques, l'amélioration de l'instrumentation médicale et l'identification de nouvelles cibles moléculaires pour des traitements plus efficaces. Un outil d'importance qui bénéficie d'un budget de 45 millions d'euros pour les deux ans à venir, en partie financé par le Grand Lyon.
Quant à la deuxième tranche de Bioparc Lyon, elle sera terminée en 2006. La communauté urbaine, initiateur et pilote du projet, a donné concession à la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Serl) pour la construction d'un bâtiment de 6 000 m², dont la consultation officielle a été lancée en avril dernier. Aux bords de cet édifice, une résidence hôtelière de 4 500 m² et un centre de services vont également sortir de terre. ‹

EXPÉRIENCE

Theralys, première graine de la pépinière

La jeune société Theralys est l'une des premières à s'être implantée, début février, dans la nouvelle pépinière. Spécialisée dans l'exploitation des données issues de l'imagerie médicale et informatique, Theralys propose ses services d'évaluation, d'analyse et de suivi aux hôpitaux, firmes pharmaceutiques et sociétés d'études. « *Le Bioparc est l'endroit idéal pour nous. À terme, nous serons en contact avec l'ensemble de nos cibles, ce qui facilitera les échanges et les croisements de points de vue* », indique Chahin Pachai, p-dg de cette PME qui emploie actuellement cinq salariés.

Theralys est spécialisé dans l'exploitation de données.

CRÉATION D'ENTREPRISE

DU RÊVE À LA RÉALITÉ...

Lyon, ville de l'entreprenariat : le salon des Entrepreneurs se tiendra pour la première fois au palais des Congrès, les 16 et 17 juin prochains. Pour passer du rêve à la réalité de l'aventure entrepreneuriale.

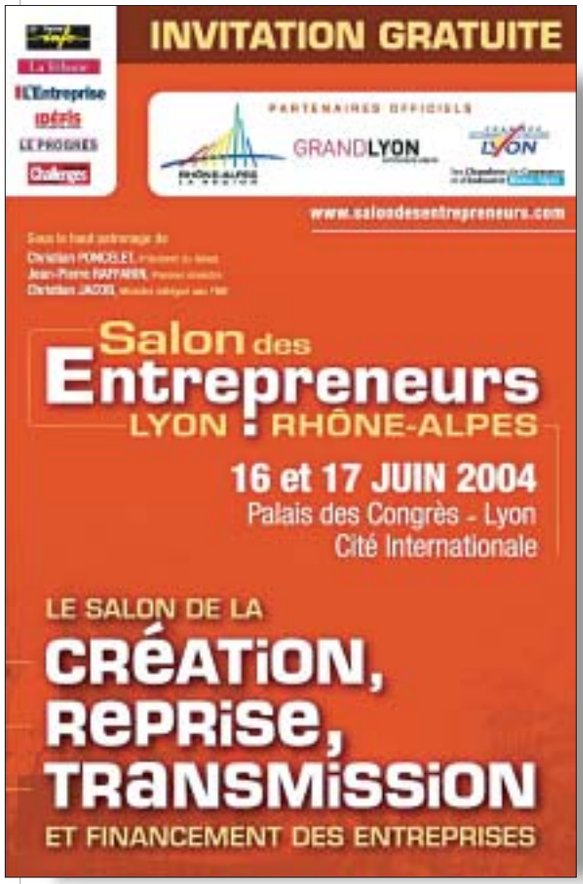

Un Français sur quatre rêve de créer son entreprise. Et même s'ils ont rarement un projet précis en tête, l'envie est particulièrement forte chez les jeunes de 18 à 24 ans. Autonomie, indépendance, liberté de travail et de décision sont les motivations les plus couramment avancées.

Dans ce contexte tout particulièrement actif en faveur de la création et de la reprise d'entreprise, Lyon accueillera les 16 et 17 juin prochains son premier salon des Entrepreneurs, sur le modèle d'un événement qui existe depuis plus de 10 ans à Paris et rencontre chaque année un vif succès avec plus de 60 000 visiteurs pour l'édition 2004.

Véritable lieu d'information et de formation, le salon réunira plus de 10 000 visiteurs et une centaine d'exposants. Il proposera quelque 60 conférences techniques et 40 ateliers pratiques (création, reprise, management, innovation, financement, développement...), une dizaine d'espaces de rencontre (protection sociale, franchise, portage salarial...), 20 boxs de consultations individuelles et gratuites, plus de 5 000 offres de reprise d'entreprise, ainsi que plusieurs grands débats. Que vous soyez créateur, repreneur, jeune dirigeant ou chef d'entreprise, optez pour un parcours personnalisé.

« *Lyon sera en juin la capitale de la création d'entreprise,* a annoncé Xavier Kergall, directeur du salon. *Et cela nous semble d'autant plus légitime que des acteurs comme la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon et la chambre de commerce et d'industrie sont particulièrement dynamiques, tant par leur politique volontariste que par leurs actions concrètes sur le terrain. Entreprendre en Rhône-Alpes, c'est bénéficier d'atouts majeurs, d'un tissu économique puissant, de réseaux organisés et d'une qualité de vie reconnue.* »

→ **Renseignements :**
www.salondesentrepreneurs.com.
Bénéficiez d'une invitation gratuite en vous connectant sur ce site ou en téléphonant au 0825 36 38 40 (code d'accès personnel : 1ygym).

LE SAVIEZ-VOUS ?

→ Le nombre d'entreprises créées à Lyon en janvier a fait un bond spectaculaire : **+ 25 %** par rapport à la même période de 2003. Ce sont les activités commerciales qui augmentent le plus (19 %) devant le secteur des services (17 %).

→ Les Assises nationales de la création-reprise d'entreprise se dérouleront également à Lyon (palais des Congrès), les 15 et 16 juin. **Deux jours de débats,** rencontres et d'échanges d'expériences entre professionnels de l'accompagnement à la création et à la reprise.

→ **Renseignements :**
www.assisesdelacreation.com.

UNIVERSITÉS

Lyon Métropole Innovante

Souhaitant poursuivre sa politique de soutien à l'innovation et à la recherche, la communauté urbaine vient de lancer le concept Lyon Métropole Innovante. Une stratégie qui s'appuie sur un travail de collaboration entre les présidents des universités, les directeurs des grandes écoles, les délégués des établissements publics scientifiques et techniques, ainsi que les services de l'État et du conseil régional au sein d'un comité de pilotage créé début 2004. L'enjeu est de doter l'agglomération lyonnaise d'une politique coordonnée d'aménagement des sites universitaires et d'accompagner des projets de développement via les pôles d'excellence et les sites technopolitains. Ce groupe de travail doit apporter des propositions concrètes afin de rendre attractif le territoire de l'agglomération à l'échelle européenne, notamment en réalisant un schéma de développement des universités et en nouant des partenariats à l'étranger.

RAYONNEMENT

ÉVÉNEMENT

LA BIENNALE FAIT DANSER L'IMAGE DE LYON

La Biennale de la danse de Lyon, qui se tiendra du 12 septembre au 2 octobre dans une vingtaine de salles de l'agglomération, est un événement artistique incontournable. Une onzième édition qui célèbrera l'Europe et son élargissement.

Lyon s'apprête à vivre trois semaines de fête, au rythme des musiques et des danses européennes de la onzième Biennale de la danse. Après l'Asie en 2000 et l'Amérique du Sud en 2002, l'Europe, et plus particulièrement les dix nouveaux pays membres sont à l'honneur, cette année. Plus de 600 artistes et 30 compagnies, proposant quelque 150 spectacles, bals, concerts et autres colloques, vont déployer leur talent dans l'un des vingt lieux de spectacle de l'agglomération. Au total, ce sont plus de 100 000 spectateurs attendus dans les salles et 300 000 sur le quai de la rive gauche du Rhône pour le traditionnel défilé dont le thème sera « L'Europe des grands récits ».
En 20 ans, cette manifestation hors norme s'est progressivement imposée comme l'un des principaux événements mondiaux consacrés à la danse, devenant le deuxième festival français après Avignon. Disposant d'un budget de six millions d'euros, financé en majorité par la Région, le ministère de la Culture, la Ville de Lyon, le Département et le Grand Lyon, cette manifestation engendre des retombées pour l'agglomération estimées à 14 millions d'euros. ‹

→ **Pour en savoir plus :** www.biennale-de-lyon.org

TENDANCE

MODE, MADE IN LYON

Le label « Lyon vision Mode » aide à la valorisation de toutes les manifestations, petites ou grandes, liées à la création et au design. Zoom sur deux actions phares.

« Bouillonnement », Nadine Gelas, vice-présidente du Grand Lyon, a le mot juste pour décrire la vague « mode et tendances » qui se propage actuellement dans la cité. Le label « Lyon vision mode » créé par la communauté urbaine permet de fédérer les initiatives, petites ou grandes, qui animent les métiers de la création, des étudiants aux designers en passant par les industriels ou les commerces. Trophées des Griffes de la mode, semaine de la mode, inauguration de la villa Créatis à Vaise, pépinière d'entreprises au passage Thiaffait, concours de création d'imprimés, défilés… Pas un mois qui ne passe sans voir fleurir une nouvelle manifestation, l'objectif étant d'animer le réseau et de faire connaître les savoir-faire d'une filière en plein renouveau au-delà de nos frontières.

9 000 visiteurs au Marché de la mode
La première édition en 2003 le laissait présager, la seconde l'a confirmé, le Marché de la mode-vintage, à l'initiative de l'université de la Mode, a gagné ses galons. 9 000 visiteurs en une seule journée, le samedi 24 mars, du jamais vu pour cette toute jeune manifestation, qui a accueilli 170 marchands de vêtements typiques des années 50 à 70 sur quatre halls du marché-gare de Perrache. Dans la foulée, la vente aux enchères de vêtements vintage, organisée en clôture de la journée, a permis de réaliser un bénéfice de 7 000 € au profit d'Hôpital Assistance. Prochaine édition au printemps 2005.

Commerces, l'impact du décor
Organisé pour la première fois à Lyon, le salon Vitrines et Tendances, sans réel équivalent en France a regroupé, du 20 au 22 mars dernier au palais des Congrès, les professionnels de l'aménagement et de la modernisation des commerces : agenceurs d'espaces, décorateurs, architectes, designers. Quelque 2 600 visiteurs ont ainsi découvert les dernières innovations, les grandes tendances de demain en matière de design et les concepts qui contribuent à faire vendre. Objectif : faire comprendre et démontrer que l'agencement des petits commerces est primordial. La soirée du 20 mars, orchestrée par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon, a récompensé les premiers lauréats du Grand prix du design Points de vente avec une mention spéciale pour le restaurant La Maison Borie. ‹

→ **En savoir plus :** www.lyon.cci.fr

COMMUNES

- SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES
UN AIR CAMPAGNARD AUX PORTES DE LA VILLE

Cerné de ruisseaux, l'ancien pays des blanchisseurs s'est transformé en un paisible village parfaitement équipé. Une tranquillité que les Saint-Genois cherchent à préserver.

Avec 375 hectares, c'est l'une des plus petites communes du Grand Lyon dont l'histoire, à l'instar de ses proches voisines, Craponne et Sainte-Consorce, remonte à un millier d'années.

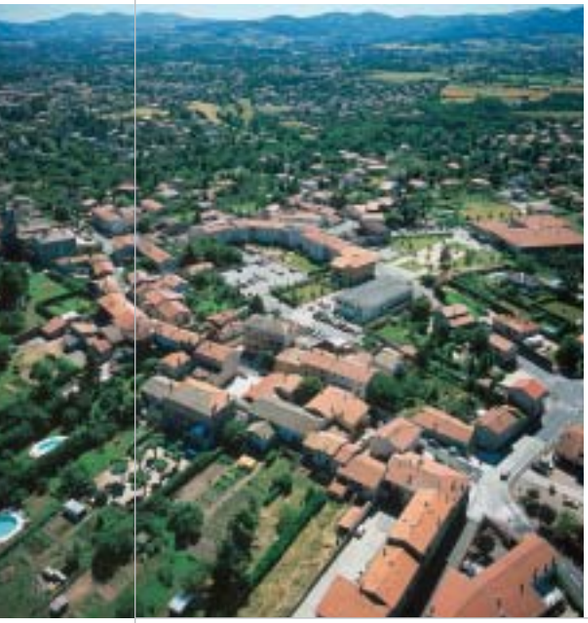

Saint-Genis-les-Ollières possède la particularité de former comme une presqu'île car elle est cernée de trois ruisseaux : le Ribes, le Ratier et le Meginand. Une eau qui fut longuement source d'activité. Au XIXe siècle, et durant une période avancée du XXe siècle, c'était le pays des blanchisseurs où les Lyonnais avaient coutume de donner leur linge à laver ! Aujourd'hui, la force de Saint-Genis-les-Ollières est d'avoir résisté au développement intempestif de l'urbanisation avec des constructions limitées en hauteur. Mieux, la commune s'est imposée comme un modèle en préservant, voici dix ans, sa « ceinture verte » par la mise en place de huit kilomètres de sentiers de randonnée, dont deux à vocation pédagogique. 50 % de ses terres situées en zone verte le resteront dans le cadre du futur Plan local d'urbanisme (PLU), ce qui explique encore la présence d'un unique agriculteur spécialisé dans l'élevage ! Côté activités, quelques artisans et surtout l'arrivée de cinquante emplois via l'installation en décembre 2003 d'une entreprise de maintenance générale.

CHIFFRES CLÉS
- 4 750 habitants appelés les Saint-Genois
- 375 hectares, dont 50 % en zone verte

De beaux chemins piétonniers

Mais la faible surface de son territoire pose à Saint-Genis des problèmes de logement. Avec un habitat majoritairement résidentiel, le marché locatif est limité à la portion congrue d'où la volonté du conseil municipal de développer des petites résidences à destination des jeunes et des seniors.

Cultivant ses airs campagnards aux portes de la ville, il est d'autant plus agréable de vivre à Saint-Genis, que le centre du village concentre nombre d'activités. À deux pas de l'hôtel de ville se trouve la salle des fêtes et juste en face, la place a tout pour séduire : un amphithéâtre de verdure, cerné par un ensemble architectural de qualité hébergeant un gymnase. Derrière, se situent encore la salle de musique, l'agréable médiathèque et la salle de spectacles. Tout est relié par des chemins piétonniers mais il reste encore à sécuriser la rue Marcel-Mérieux, l'axe de transit entre Lyon et les monts du Lyonnais coupant la commune en deux. Bref, tout est pensé pour le plaisir des habitants, jusqu'au terrain de foot, équipé d'une pelouse synthétique unique dans l'Ouest lyonnais. ‹

CÔTÉ PROJETS

« DES LOGEMENTS POUR TOUS ! »

Marie-Françoise Roger-Dalbert, maire de Saint-Genis-les-Ollières

« Nous manquons de logements aux loyers attractifs pour les jeunes et les seniors qui souhaitent rester dans la commune. Dans cet objectif, nous avons monté le projet d'une petite résidence sur l'avenue Marcel-Mérieux. La moitié des 20 logements sera dédiée aux seniors. Le site accueillera encore une petite unité de vie de 20 lits pour les personnes âgées dépendantes de la commune car il est important qu'elles puissent rester dans leur environnement et préserver leurs repères.

Fait peu courant, la commune a hérité au décès de l'une de ses habitantes de la demeure du Blanc-Logis, que nous allons transformer en club pour le troisième âge ouvert sur le parc attenant. Les deux étages seront mis à la disposition des associations. Enfin, nous travaillons à l'agrandissement de la crèche et à la mise en place de jardins familiaux. »

COMMUNES

– CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
UNE COMMUNE PÉTILLANTE !

De sa vie d'antan, Champagne-au-mont-d'Or ne garde que quelques souvenirs, dont les charmants sentiers du vallon de Rochecardon. La commune a su habilement profiter de ses axes routiers plus que déterminants. Mutation.

CHIFFRES CLÉS
- 4 955 habitants appelés les Champenois
- 258 hectares

Il est bien loin le temps où Champagne était un simple hameau dépendant de Saint-Didier-au-mont-d'Or. En 1901, cette belle commune de l'Ouest lyonnais acquiert son autonomie. Bien que pétillant, son nom proviendrait plus simplement de campagne, évoquant au passage un passé agricole. L'avènement de la nationale 6 sur l'ancienne voie impériale, puis de l'autoroute A6, va établir une nouvelle donne économique. Largement irrigué par le trafic, qui compte jusqu'à 25 000 véhicules par jour, le secteur s'est développé au point de devenir le plus dense de l'Ouest lyonnais. Si Champagne ne possède pratiquement plus de terrains disponibles, elle dispose d'environ 35 commerces dans son hyper-centre et peut se targuer d'accueillir le siège régional du Crédit Agricole Centre-Est et ses 800 employés ou encore la société Mazza, une entreprise de travaux publics de 400 salariés.
À ses frontières, la commune procède un peu par échanges. Sa zone industrielle fait partie intégrante du parc d'entreprises Techlid. À l'inverse, les habitants du quartier des Sources, à Écully, ont pris leurs habitudes à Champagne, plus proche. En matière de logements, la commune a répondu par la création de villas jumelées et par plusieurs vagues d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

La vie associative file bon train
Passées les folles années de développement urbain, l'heure est aujourd'hui à la préservation et à l'amélioration de l'existant. L'église illustre parfaitement cette volonté. Littéralement défigurée par un agrandissement intempestif en 1970, l'édifice a fait l'objet d'une rénovation dans les matériaux du cru et vient d'être inaugurée par monseigneur Barbarin. Le centre-ville va subir une cure de jouvence et le centre de loisirs du Coulouvrier s'étoffer d'un élégant hall pour amateurs de boules et pétanque, d'aires de pique-nique, de jeux et autres parcours de santé.
Champagne est dynamisée par une soixantaine d'associations, la vie à Champagne file bon train. La municipalité a organisé deux nouvelles manifestations : une exposition des photographies de Yann Arthus-Bertrand, « Le Rhône vu du ciel », a accueilli 1 450 visiteurs, tandis que 3 000 personnes se sont rendues au premier salon du livre axé sur l'Histoire en novembre dernier. ‹

CÔTÉ PROJETS
« REVALORISER LE CENTRE-VILLE »
Bernard Sauzay,
maire de Champagne-au-mont-d'Or

« Des projets, nous n'en manquons pas ! Le plus important concerne le réaménagement du centre bourg et du parking Kennedy-Juttet. L'objectif est de créer une véritable place de centre-ville offrant une perspective sur le parc des Cèdres. La programmation des travaux prévoit un achèvement début 2006. L'autre chantier d'importance, inscrit au Contrat de plan État-Région 2000-2006, vise l'aménagement de la nationale 6 sur 600 mètres, de la rue Joannès-Chol à la limite sud de la commune avec Lyon 9e. Outre la réfection du tapis de la chaussée, il s'agit d'embellir le centre du village en sécurisant les espaces piétonniers par l'élargissement des trottoirs. À terme, nous aimerions également construire une nouvelle bibliothèque, l'idée de départ consistant à regrouper les deux unités existantes. »

– GENAY, SACRÉ « CARACTERRE » !

De sa colline dominant la Saône, Genay offre un visage atypique. Celui d'un village chargé d'histoire apprivoisant les temps modernes avec force courtoisie. Ici, on vit à la mode du « Franc Lyonnais ».

Genay n'a jamais fait dans la dentelle, c'était même la 1ère capitale du « Franc Lyonnais », territoire autonome qui menait rude vie au royaume de France. Passage voûté, église, belles demeures… le centre du village garde les vestiges d'une histoire plus que mouvementée. Au siècle dernier, les fermes massives, alternant couches de galets en épi et pierres, vivaient de l'agriculture maraîchère et les échanges s'opéraient avec les proches voisins, Trévoux et Villefranche-sur-Saône.
Appartenant précédemment au département de l'Ain, Genay devient commune du Rhône en 1968 et intègre la communauté urbaine l'année suivante. La commune opère une mutation décisive avec l'implantation d'une zone industrielle en bord de Saône comptant quatre sites classés Seveso, à l'origine de plus de 3 000 emplois. Dès lors, la population ne cesse d'augmenter : de 2 359 habitants en 1975, elle atteint les 4 029 en 1990 pour 4 657 actuellement, soit une hausse de 16 % entre chaque recensement. Depuis une quinzaine d'années et l'implantation de la rocade Est, les Lyonnais séduits par les lieux et, de plus en plus, par le dynamisme de la cité y élisent domicile. Genay est tout bonnement en train de devenir le trait d'union entre Lyon et Villefranche-sur-Saône.

Vitrail Augustin Burlet classé aux monuments historiques.

Une bourgade d'importance, riche d'une centaine de commerces et entreprises, comptant le siège régional de Calberson et une kyrielle de jeunes PME par le truchement d'une pépinière d'entreprises créée voici cinq ans. Un tissu économique que la commune cherche à consolider en soutenant l'ouverture d'un parc d'entreprises proposant une vingtaine de locaux de 50 à 1 000 m².

Halle du franc lyonnais
Face à pareille vivacité, les priorités municipales privilégient résolument la petite enfance et l'animation pour les jeunes, sachant que 30 % de la population a, ici, moins de 20 ans !
Au centre de toutes les attentions encore, l'urbanisme et le cadre de vie dans l'objectif de garder une cité à taille humaine. Surtout ne pas se déshumaniser et préserver l'âme du village, en partie classé monument historique, en réhabilitant les éléments patrimoniaux dans le respect des techniques d'antan. Il en sera ainsi pour la halle du Franc Lyonnais, nouvelle et très belle structure permettant l'accueil du marché et des associations, premier élément visant à requalifier la place de Verdun pour en faire le cœur d'un village authentique. ‹

CÔTÉ PROJETS
« MAINTENIR LES LIENS ENTRE LES GÉNÉRATIONS »
Arthur Roche, maire de Genay

« L'ensemble de nos projets vise à favoriser et maintenir les liens inter-générations. C'est notamment l'objectif de l'Espace Ganathain, structure multipolaire qui accueillera, en 2005, 12 logements conventionnés, une nouvelle crèche-halte garderie de 50 places, une maison des arts pour la musique et le théâtre, un lieu de convivialité pour le comité des fêtes et les locaux de nos seniors. Ce projet d'envergure s'accompagnera de la sécurisation de l'espace aux abords des écoles et entre dans le cadre de nos priorités d'animation et d'accueil de la petite enfance (3/6 ans) après avoir largement développé les activités proposées aux 6-16 ans et mis à disposition du conseil général un terrain pour construire le grand centre d'intervention des pompiers du Val de Saône.
Dernier objectif et non des moindres : négocier avec le Sytral l'extension des lignes de bus sur notre commune. Parce que Genay fait partie intégrante du Grand Lyon, parce que la deuxième tranche de la Z.I Lyon Nord va se développer rapidement, il n'est plus concevable que notre commune ne bénéficie pas des mêmes prestations que ses voisines en matière de transports collectifs.
En un mot, fédérer les énergies, préserver l'identité, faciliter la vie quotidienne des Ganathains. »

CHIFFRES CLÉS
- 4 657 habitants appelés les Ganathains
- 849 hectares

TRIBUNE

LA PAROLE AUX GROUPES POLITIQUES DU GRAND LYON

NOUVELLES CHANCES POUR LA GAUCHE !

Jean-Jack Queyranne, premier vice-président du Grand Lyon et membre de notre groupe politique est devenu Président du Conseil Régional de Rhône-Alpes. C'est pour nous tous une grande joie, un honneur et une responsabilité.
Une grande joie car, deux ans après un premier tour d'élections présidentielles qui nous avait profondément touché, la victoire a été belle pour la région et pour les élections cantonales. Plusieurs membres de notre groupe siègent à la région et d'autres ont été élus ou réélus conseillers généraux. Si nous sommes fiers de ces résultats, nous savons que c'est aux électeurs que nous le devons. Représenter dans une démocratie nos concitoyens est un honneur et une responsabilité, celle d'être à la hauteur de l'attente des habitants et celle de mettre en œuvre une politique attentive à chacun préparant l'avenir.
Nous croyons que l'action conduite au Grand Lyon sera améliorée par la proximité des choix de l'exécutif régional et celui de la Communauté urbaine.
Chacun sait bien que le temps de mise en œuvre des politiques est assez long. Les contraintes budgétaires pèsent lourd. La politique générale de notre pays, elle, n'a pas changé. Le changement ne peut être que partiel. Mais nous voulons utiliser tous les pouvoirs dont nous disposons, toutes les marges de manœuvre que nous pourrons dégager pour répondre aux besoins d'aujourd'hui. Nos orientations sont simples, construire une société à la fois active, dynamique, créatrice d'emplois et de richesses et pour cela donner à notre agglomération les atouts dont elle a besoin dans la compétition économique. Mais cela, pas à n'importe quel prix : l'homme est au centre de l'action. Le développement n'a de sens que si l'environnement est protégé, que si le pouvoir est partagé, que si la solidarité existe, que si chacun trouve dans la ville sécurité et plaisir.
Nous pourrons d'autant mieux agir que le projet de décentralisation du Gouvernement sera modifié. Notre critique du texte actuel est bien connue. Elle porte principalement sur deux aspects :
- l'agglomération est oubliée dans le projet alors qu'elle nous semble être le territoire pertinent pour de nombreuses politiques, elle correspond à la vie réelle.
- il n'est pas raisonnable de modifier les compétences des collectivités si, dans le même temps, n'est pas conduite la réforme des finances locales. Nous ne pouvons financer nos actions par une taxe d'habitation injuste et une taxe professionnelle bien critiquable.

P.S. notre créateur de B.D. est en voyage à l'étranger. Notre tribune est aujourd'hui plus classique dans sa forme. Sachez que la forme importe moyennement et que nous sommes toujours à votre disposition. Critiques comme propositions ou questions sont bienvenus, renforçons le travail collectif.

Groupe **socialiste & apparentés** du Grand Lyon
Renseignements au 04 78 63 48 29
Groupesocialiste@grandlyon.org

POUR UN AVENIR ÉNERGETIQUE SOBRE, EFFICACE ET RENOUVELABLE...

La consommation d'énergie n'est plus synonyme de progrès : les limites de la croissance énergétique sont atteintes. Si tous les êtres humains consommaient autant que les européens, il faudrait deux planètes pour que notre mode de vie soit durable !
De plus, la consommation d'énergie fossile est génératrice d'effet de serre et de pollutions, que nous subissons chaque jour. Quant au nucléaire, il engendre des risques importants pour nous et nos enfants, et des déchets nocifs pour des milliers d'années. La recherche d'une meilleure efficacité énergétique est donc cruciale pour construire un développement soutenable sans sacrifier le niveau de vie de nos concitoyens. Les collectivités ont un rôle à jouer sur la consommation d'énergie, notamment grâce au Plan Local d'Urbanisme et au Plan des Déplacements Urbains. Avec l'ouverture prochaine du marché de l'énergie, les collectivités doivent impérativement reprendre en main les choix énergétiques, pour conserver une logique de service public, et mettre en œuvre une politique centrée sur la maîtrise des consommations d'énergie, la production d'énergies renouvelables, l'information... Le Grand Lyon doit s'investir pleinement dans cette politique.

Groupe **Les Verts** - Présidente : Françoise Besnard

UN ENGAGEMENT AU SERVICE DE CHACUN

Le Grand Lyon a entériné fin mars le projet de renouvelleAu sein de la Communauté urbaine, le groupe Grand Lyon d'Abord occupe une place privilégiée. Travaillant concrètement dans un partenariat étroit et pragmatique entre les communes et la collectivité de moyens qu'est la Communauté urbaine de Lyon, le groupe a pour ambition de conduire une politique d'agglomération consensuelle et concrète, au service de l'ensemble des habitants. Ce travail se conjugue essentiellement autour des communes de Marcy L'étoile et de Tassin la demi-lune, où les élus du groupe sont à l'œuvre dans le cadre de leurs mandats municipaux, en attendant de s'étendre à d'autres communes. Comme son nom l'indique, Grand Lyon d'Abord a choisi de mettre en avant les priorités des habitants, à travers des réalisations au plus près des besoins de chacune et de chacun. Ses élus appréhendent au mieux les réalités du terrain, les demandes spécifiques, et mettent en action les moyens techniques et administratifs de la Communauté urbaine.

Groupe **Grand Lyon d'Abord**

DÉCENTRALISATION : QUELS CHANGEMENTS POUR LE GRAND LYON ?

Le transfert de certaines compétences de l'état vers les collectivités territoriales devrait renforcer l'efficacité publique dans une vraie proximité. Les régions voient leurs compétences dans les domaines de la formation professionnelle, l'éducation, le social, la culture et le développement économique se renforcer. Le domaine du social et de la santé va prendre encore plus de place dans les départements, aux côtés du logement, des routes et de la culture. Un sondage (journal des maires) laisse apparaître qu'une grande majorité des personnes interrogées pensent que la décentralisation permettra que « leurs attentes soient mieux traitées et que l'argent public soit mieux utilisé ».
Pour rester performantes et répondre à une telle demande, les collectivités vont-elles devoir se recentrer sur leurs compétences ? Les compétences du Grand Lyon sont peu touchées par la décentralisation. Néanmoins devra t'elle comme les autres collectivités se recentrer sur ses compétences ou peut-être intervenir dans les domaines ou les autres collectivités interviendront moins ou n'interviendront plus. La commission chargée de l'étude des nouvelles compétences de la communauté urbaine examine aujourd'hui le sport et la culture. Ces domaines seront-ils prioritaires demain ? Il semble qu'avant de s'engager vers de nouvelles compétences et d'endosser de nouvelles charges, le Grand Lyon doit clairement déterminer sa place aux côtés des autres collectivités pour ne pas augmenter encore ses impôts, comme l'avait promis Gérard Collomb en début de mandat. L'objectif de notre collectivité étant bien de répondre au besoin de la population, d'équiper le territoire local, de le moderniser et de le valoriser.

Groupe **UDF et apparentés**

L'offre de logement social est un des dossiers majeurs de l'agglomération et du Grand Lyon. Mais c'est un problème récurrent depuis les années 60 où des cités ont été créées marquant pour longtemps l'image de l'Est Lyonnais ou de la Duchère. Il faut à présent répondre aux objectifs de la loi SRU par le Plan Local de l'Habitat (PLH) et diversifier l'offre de logement pour obtenir une plus grande mixité sociale à l'échelle des quartiers. Les produits proposés doivent correspondre aux souhaits, aux besoins, et surtout aux moyens financiers des personnes concernées.
L'accession à la propriété du parc de logements existants permet de maintenir les personnes à revenus modestes dans leur cadre de vie et redonne un civisme parfois oublié sur le respect des parties communes et la vie de quartier. Elle doit être favorisée au maximum.
Cependant tous les locataires sociaux ne peuvent racheter leur appartement et il faut offrir du logement social locatif. Le PLH a prévu en ce sens une accélération de la production des logements sociaux qu'il faut assortir d'équipements publics (Crèches, écoles, centres sociaux). Toutefois le marché immobilier actuel a entraîné une importante hausse du foncier et du coût de la construction et de ce fait une augmentation des subventions des collectivités.
Afin de contenir l'évolution budgétaire, il convient donc d'engager une politique foncière strictement ciblée sur des projets précis et un choix des maîtres d'ouvrages en concertation avec les communes concernées.
Toutefois la construction de logements neufs n'est pas la seule solution : un diagnostic exact du parc de logements existant appartenant aux SEM ou aux OPAC doit permettre une réhabilitation et un maintien dans les lieux des occupants. Le projet de la Duchère illustre ces propos : le montage juridique de cette opération qui va alourdir la participation sur le budget fonctionnement de la Communauté Urbaine (entre autres ZAC !) à partir de 2008 a conduit le groupe UMP à s'abstenir lors du dernier Conseil de Communauté. Non pour écarter la nécessité de redonner une image économique et sociale à cet endroit mais parce que la concertation a démontré que les habitants attachés à leur quartier ne sont pas forcément d'accord avec des mesures lourdes de démolition. Les élus du groupe UMP resteront vigilants et impliqués dans cette réflexion qui ne doit pas répéter les erreurs du passé.

Groupe **UMP**

« ; ( ) : ! ? ... »

T... P... U... JACQUES A DIT... ET LES ÉLUS AUSSI...

La TPU (Taxe professionnelle unique) s'inscrit-elle dans un développement durable ?... Pas sûr !... Jacques Chirac lui-même déclare : « [...] En attendant, et pendant 18 mois, je souhaite que la loi prévoie que les nouveaux investissements se feront en franchise de taxe professionnelle. [...] ».
Une autre perversité de la démarche TPU... Est-ce normal que l'ensemble des communes de la Communauté urbaine (y compris celles ayant un fort pourcentage de logements sociaux) prenne en charge la pénalisation des communes qui ne réalisent pas les logements sociaux prévus par la loi (soit 20% de leur parc d'habitat) ?
De toute façon, se pose la question des bases durables des financements de la Communauté urbaine. Va-t-on vers une nouvelle imposition qui s'appuierait sur deux principes ?
- La préservation du principe d'autonomie financière des collectivités territoriales qui disposent de 23 milliards d'euros de ressources propres au titre de la taxe professionnelle.
- Le maintien du lien économique et financier entre l'entreprise et son territoire.
Pour les élus communistes et citoyens, la logique voudrait que l'imposition prenne en compte les actifs financiers et un réel contrôle sur l'utilisation des fonds publics versés au secteur privé.

Groupe **Communiste & intervention citoyenne**
Contact : 04 26 99 38 79 - groupecommuniste@grandlyon.org

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX, UNE AVANCÉE POUR LA DAMOCRATIE PARTICIPATIVE

Un des enjeux essentiel du mandat actuel est le renforcement de la démocratie locale. Une question suivie de près par le GAEC qui met le renouveau citoyen au cœur de son action. Parmi de multiples initiatives pour la démocratie locale, le Grand Lyon a créé en 2003 la Commission Consultative des Services Publics Locaux, composée pour un quart de conseillers communautaires (dont Françoise Mermoud du GAEC) et pour trois quarts de représentants de 30 associations.
La CCSPL s'occupe de l'eau et de l'assainissement, de la collecte et du traitement des ordures ménagères, du chauffage urbain, des parkings et de divers équipements. Elle examine les rapports annuels des délégataires, émet un avis préalable à la délibération sur de nouvelles délégations de service public, propose des améliorations des services.
La CCSPL vient de publier son premier rapport annuel. Une des leçons de cette première année est la nécessaire formation de chacun à la lecture des comptes rendus techniques et financiers, et l'harmonisation et la simplification de leurs présentations. La CCSPL est un exemple concret d'implication des citoyens dans la gestion de services fondamentaux pour leur vie quotidienne.

Groupe **Gauche Alternative Écologique Citoyenne**
Contact: 04.26.99.38.83. fax : 04 26 99 39 58 - e-mail : groupe gaec@grandlyon.org - site internet : www.apigaec-lyon.org

À PROPOS DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Le Président de la République, début janvier, a annoncé une énième réforme de la Taxe Professionnelle devant aboutir, dans les prochaines années, à sa disparition. Cette initiative a doublement surpris les élus locaux. D'abord, parce qu'elle est intervenue moins d'un an après que le principe de l'autonomie fiscale des collectivités eût été consacré par une révision constitutionnelle. Ensuite, parce que la lourdeur et l'inefficacité de l'organisation administrative de la France appellent la mise en œuvre courageuse d'une réforme radicale touchant à la fois les structures, les compétences et les financements des collectivités et ne peuvent se satisfaire de replâtrages décidés sans préparation. Notre communauté urbaine se doit d'être attentive à cette évolution puisque sa fiscalité directe repose désormais sur la seule taxe professionnelle. Elle ne saurait rester spectatrice dans un débat qui va conduire au choix du nouveau dispositif destiné à remplacer la taxe professionnelle. En effet, suivant les solutions retenues, cela peut avoir des conséquences sur la répartition des contributions des entreprises selon la nature de leurs activités. À un moment où notre agglomération se doit de favoriser le développement des fonctions tertiaires supérieures, il ne faudrait pas que cette exigence soit entravée par une fiscalité inadaptée. Lors de la dernière séance publique, le groupe des élus millonnistes, par la voix de Christian Barthélémy, a exhorté l'Exécutif à monter en première ligne et à faire entendre sa voix . Malheureusement, la réponse évasive qui lui a été faite dénote, une fois de plus, une absence totale de volonté publique.

Groupe **« Union Pour la Communauté »**

DES NOUVELLES COMPETENCES

Le Grand Lyon a décidé de mener une réflexion sur les nouvelles compétences qu'il pourrait prendre dans le cadre du nouveau dispositif législatif. À coté des questions de gens du voyage, il y la possibilité de prendre compétence en matière culturelle et sportive. Les Radicaux de Gauche sont très favorables à ce que l'agglomération puisse investir dans des manifestations culturelles importantes, comme la Biennale de la Danse, la fête du livre de Bron, qu'elle puisse harmoniser l'offre cinématographique (entre multiplexes à venir et salles de proximité à préserver et à améliorer dans leurs infrastructures). Les Radicaux de Gauche plaide aussi pour un soutien affirmé au sport d'agglomération à l'instar du Grand Lyon Hand Ball qui a su mettre en œuvre une politique sportive alliant tous les clubs de l'agglomération. Plus que jamais, l'union fait la force.

Groupe **Radical de Gauche**

LA DUCHÈRE : GRAND PROJET DE VILLE OU GRAND PROJET D'AGGLOMÉRATION ?

Le Grand Lyon a entériné fin mars le projet de renouvellement urbain de la Duchère, dans le 9ème arrondissement de Lyon. Mais malgré l'appellation officielle « Grand Projet de Ville », c'est bien un projet d'agglomération que nous avons accepté. Pourquoi ?
Parce que la taille du projet est, à ce titre, éloquente : 90 hectares traités, 1 500 logements démolis sur 5 300 existants, 422 000 m² de surfaces bâties réalisées au terme du projet urbain, des voiries, espaces publics, bassins d'assainissement, parcs paysagers, bâtiments publics, sont autant de gages d'un projet d'envergure : seule une instance intercommunale peut assumer un tel projet.
Parce qu'il va falloir s'habituer à voir mise en œuvre la démarche résumée par l'expression « faire de la ville sur la ville ». La diminution inexorable de marges de manœuvre foncières et la volonté de limiter l'étalement urbain sont deux facteurs cumulatifs qui vont nous conduire à mettre en œuvre d'autres voies, comme celles de la reconquête des friches ou celles du renouvellement urbain d'envergure. Et c'est à l'échelle communautaire que cette stratégie doit être développée.
Parce que ce Grand Projet de Ville est situé dans une zone très irradiante de notre agglomération, particulièrement en direction de l'ouest lyonnais, des Monts d'Or et des autres arrondissements de Lyon évidemment. D'importantes conséquences à l'échelle du bassin de vie sont attendues, nécessitant continuellement de mesurer l'impact de ce projet, en matière sociale, économique, urbanistique et de transports.
Parce que c'est ce type de vaste opération de renouvellement urbain de cette envergure qui va nous permettre d'engager les actions plus restreintes dont nos communes ont besoin. Et c'est ainsi que d'autres quartiers pourront bénéficier d'un effet de levier financier ou opérationnel pour leurs problématique d'habitat social ou de traitement des quartiers défavorisés.
Notre groupe est fondamentalement attaché à l'intercommunalité. Certains projets soumis à notre approbation permettent d'en vérifier l'intérêt ; c'est le cas pour le renouvellement urbain de la Duchère.

Groupe **Synergies**
Contact : chargé de mission, 04 78 63 45 84

LE GLOSSAIRE D'AGLO

Intérêt général : expression française. **1** Le plus grand dénominateur commun en matière de saine gestion, d'anticipation, de solidarité. **2** Intérêt de l'ensemble des citoyens, non celui d'un parti ou d'une classe. **3** S'oppose à l'intérêt particulier. N'est pas la somme des intérêts particuliers. Sa défense demande du courage et le refus du clientélisme. **4** Voir aussi : service public, désintéressement. **5** Synonyme : bien commun. **6** Opposé : intérêt catégoriel, corporatisme. népotisme, affairisme, lobbying, carriérisme. « Les copains et les coquins ». Version outre-Atlantique : « Not in my garden ».

Groupe **Alliance pour le Grand Lyon Opérationnel (AGLO)**

À Miribel Jonage
Les enfants (et les plus grands) pourront comprendre, tout en s'amusant d'où vient l'eau, de quelle façon elle arrive au robinet et pourquoi elle s'avère si précieuse.
Toutes les questions relatives à la gestion de l'eau, à sa collecte ou à son assainissement trouveront leurs réponses à Miribel Jonage.
Venez pique-niquer le dimanche ; le Lions Club vous propose une paella géante. Les bénéfices seront reversés à une association qui œuvre pour l'accès à l'eau.

Sur la Place Antonin Poncet – Lyon 2
Découvrez l'histoire des ponts, aqueducs, fontaines et autres passerelles. La place de l'eau dans la cité sera abordée grâce à la lecture publique de textes par des comédiens, et une péniche amarrée à l'embarcadère permettra à chacun d'approfondir ses connaissances sur le rôle de l'eau dans l'architecture de la cité.

À Neuville sur Saône
Place aux loisirs nautiques ! À la halte fluviale de Neuville-sur-Saône pêche, balades en barque, jeux aquatiques, animations, expériences scientifiques, orchestre musette… viendront ponctuer ces deux jours pleins.

→ En savoir plus : www.grandlyon.com et 04 26 99 39 90.

FÊTE DE L'EAU : LES 5 ET 6 JUIN

LE QUAI DES GUINGUETTES : DU 10 AU 18 JUILLET

Chaque soir, le Grand Lyon vous invite dans un cadre estival, devant la péniche Berges du Rhône 2006, pour des projections de films burlesques des années 30.

Cette année encore, les berges du Rhône seront métamorphosées par l'ambiance festive, bon enfant et joyeuse des guinguettes.

Par cette manifestation, le Grand Lyon et la Ville de Lyon souhaitent offrir une fois de plus aux Lyonnais une autre vision des quais. Débarrassés des voitures, ils deviennent un lieu convivial et attrayant que chacun peut se réapproprier en y passant des moments agréables.

Une édition plus longue cette année, au lieu de 4 jours, la mise est doublée ! Ce sera **du 10 au 18 juillet 2004** que les 27 guinguettes feront vibrer les berges entre la passerelle du Collège et le pont de la Guillotière.
Exploitants et associations se sont unis pour présenter des projets ludiques, où petits et grands pourront trouver de quoi s'amuser entre midi et minuit : pêche à la ligne, pétanque, badminton, cours de taïchi, cinéma, jeux pour les petits et aussi de la musique pour tous les goûts, du jazz au musette en passant par l'électro ou la chanson française. Siestes sur les transats ou danses endiablées, tout dépendra donc de l'humeur et du moment… et de l'intensité du soleil.